

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS496

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 10 TER

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 8, supprimer les mots :

« dans l'exécution de celle-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.